DEFIP / SFP

ACCREDITATION 2020 - 2024
MAQUETTE ET MODALITES DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES ET COMPETENCES
Formation en BCC PHASE PRELIMINAIRE
Année universitaire 2022 / 2023

1ère année
Intitulé de la mention : DAEU - Option B Sciences

Composante :	**DSP/DFCRE (Direction de la Formation Continue et des Relations Entreprise)**
Adopté par le conseil de composante le :	*12/04/2022*
Adopté par la CFVU en date du :	*14/06/2022*
Régime d'inscription (FI - FA - FC) :	FC

Le D.A.E.U option B est destiné aux candidats intéressés par une poursuite d'études supérieures dans le domaine scientifique ou de santé.
Sont admis à s'inscrire à l'université en vue de l'obtention de ce diplôme les candidats : âgés d'au moins 24 ans au 1er octobre de l'année de la délivrance du diplôme ayant interrompu leurs études initiales depuis deux ans ou avoir au moins 20 ans au 1er octobre de l'année de délivrance du diplôme et justifié d'une activité professionnelle à temps plein ou à temps partiel d'une période de deux ans.
Sont admis à s'inscrire à l'université, en vue de l'obtention de ce diplôme, les candidats ayant interrompu leurs études initiales depuis deux ans et être âgé au 1er octobre de l'année de délivrance du diplôme d'au moins 24 ans ou être âgé d'au moins 20 ans et justifié d'une activité professionnelle d'une durée de deux ans à temps complet ou à temps partiel
Contrôle de connaissances : Le DAEU peut se préparer en une année, ou maximum 4 années, les UEs dont la notes est >10 sont acquises et capitalisables. Les notes des UEs sont compensables et si la moyenne obtenue est >10, l'étudiant est admis.
Les enseignements sont semestrialisés, 2 Contrôles continus sont organisés par matière, les épreuves de 1ère session ont lieu en Janvier et en mai, la seconde session en juin et début juillet.

code (1)	Bloc annualisé (A) ou semestrialisé (S) (2)	intitulé	intitulé en anglais	Obligatoire /optionnel	Nom responsable	cocher si reponsabilités extérieur de l'UVSQ	Volumes horaires						ECTS = coeficient	Modalités de contrôle des connaissances et compétences									
							Présentiel				Distanciel	Total horaire		1ère session						2nde chance			
														Type de contrôle (4)						Type de contrôle			
														Contrôle continu		Examen terminal		TP		2nd session		Autres	
							CM	TD	TP	Total présentiel	Nbre d'heures			%	Type d'épreuve	%	Type d'épreuve	%	Type d'épreuve	%	Type d'épreuve	%	Type d'épreuve
	S1	**BCC disciplinaire**					60			**60**		**60**	2										
DAEUBFR1	S1	Français	French	Obligatoire	?	x	30			30	0	30	1	Ecrit, MAX (ET : 0,6 ET + 0,4 CC)						100	Ecrit		
DAEUBMA1	S1	Mathématiques	Mathematics	Obligatoire	ANDRE	x	30			30	0	30	1	Ecrit, MAX (ET : 0,6 ET + 0,4 CC)						100	Ecrit		
	S1			2 option à choisir			60			**60**		**60**	2										
DAEUBCH1	S1	Chimie	Chemistry	Optionnel	DITER/GERARD		30			30	0	30	1	Ecrit, MAX (ET : 0,6 ET + 0,4 CC)						100	Ecrit		
DAEUBBI1	S1	Biochimie	Biochemistry	Optionnel	DITER/SOURDEVAL		30			30	0	30	1	Ecrit, MAX (ET : 0,6 ET + 0,4 CC)						100	Ecrit		
DAEUBPH1	S1	Physique	Physic	Optionnel	GIORDINO		30			30	0	30	1	Ecrit, MAX (ET : 0,6 ET + 0,4 CC)						100	Ecrit		
	S2	**BCC disciplinaire**					60			**60**		**60**	2										
DAEUBFR2	S2	Français	French	Obligatoire	?	x	30			30	0	30	1	Ecrit, MAX (ET : 0,6 ET + 0,4 CC)						100	Ecrit		
DAEUBMA2	S2	Mathématiques	Mathematics	Obligatoire	ANDRE	x	30			30	0	30	1	Ecrit, MAX (ET : 0,6 ET + 0,4 CC)						100	Ecrit		
	S2			2 option à choisir			60			**60**		**60**	2										
DAEUBCH2	S2	Chimie	Chemistry	Optionnel	DITER/GERARD		30			**30**	**0**	**30**	1	Ecrit, MAX (ET : 0,6 ET + 0,4 CC)						100	Ecrit		
DAEUBBI2	S2	Biologie	Biology	Optionnel	SOURDEVAL		30			30	0	30	1	Ecrit, MAX (ET : 0,6 ET + 0,4 CC)						100	Ecrit		
DAEUBPH2	S2	Physique	Physic	Optionnel	GIORDINO		30			30	0	30	1	Ecrit, MAX (ET : 0,6 ET + 0,4 CC)						100	Ecrit		
		Total heures maquette								**240**		**300**	**8**										
										Total heures étudiants		**240**											

(1) Code : les éléments pédagoqiques seront codifiés de manière libre (jusqu'à 8 caractères possibles) sauf les UE libres .
UE libres :
UE Engagement et vie associative (EVA) : TEVA
UE Handicap et société (HS) : THS
UE Théorie et pratique des activités physiques et sportives (APS) : TAPS
UE Culture - pratiques artistiques (CPA) : TCPA

Les UE libres doivent apparaître obligatoirement chaque année . Une UE libre pourra être suivie une seule fois dans le cycle Licence. Dans la mesure du possible, l'UE libre donnera lieu à des ECTS comptant pour l'obtention du diplôme ; à défaut, elle donnera lieu à des ECTS supplémentaires.

(2) Préciser si le bloc de compétence se déroule sur l'année ou sur un semestre uniquement.
Pour rappel, en Licence :
Discipline majeure et disciplines complémentaires d'appui : 130 à 150 ECTS
Matières transversales (méthodologie, culture numérique, expression écrite et orale, interculturalité), linguistiques et informationnelles : 20 à 24 ECTS
PPEI (Projet personnel d'études et d'insertion) y compris connaissance de l'entreprise : 6 à 10 ECTS
UE d'ouverture sur enjeux et interfaces, options ou accompagnement/mise à niveau/entrainement hors dispositifs OUI SI, Projet/Travail encadré : 4 à 20 ECTS

(3) Type d'épreuve : si une évaluation comprend plusieurs types d'épreuve, le poids de chaque épreuve dans le calcul de la note devra être communiqué.

(4) Type de contrôle : pour un contrôle continu intégral, compléter la colonne "colonne continu" et indiquer 100%

(5) Nombre d'ECTS au semestre : le total des ECTS au semestre ou à l'année peut varier et peut ne pas correspondre, respectivement, à 30 ou à 60 ECTS.

REMARQUE :
- Les dispositions particulières à la formation font l'objet d'un court texte situé au-dessus du tableau.
- Un fichier excel concerne une année et une année apparaît dans un seul onglet. Il est conseillé de ne pas créer plusieurs onglets . De plus, un document spécifique est attendu selon les modalités d'enseignement (FI/FC/FA/FOAD) si des différences existent.